







## Communiqué de presse

## Des « rafles » organisées par le Ministre de l'intérieur ?

L'arrivée de Retailleau au ministère de l'intérieur aura marqué un tournant inquiétant pour les droits des étranger.es, avec ou sans titre de séjours dans notre pays. Après la circulaire janvier 2025 abrogeant la circulaire Valls, donnant des consignes claires pour durcir les conditions de régularisations, des notes envoyées aux commissariat pour ficher les personnes étrangères, des listes de métiers en tension réduites à portions congrues, le ministre de l'intérieur, se lance dans une opération xénophobe prenant pour bouc émissaire les plus précaires parmi les précaires, les étrangères, notamment sans titre de séjour.

Le Gouvernement en stigmatisant toujours les étrangers et étrangères contribue à la banalisation de la parole et des actes racistes. C'est dans cette optique que le ministre de l'intérieur vient d'annoncer des opérations de contrôle dans les gares et les lieux de transports publics pour « lutter contre l'immigration irrégulière » qui s'apparentent à des "rafles".

Nos organisations, dénoncent cette escalade nauséabonde, visant des travailleurs et travailleuses qui se rendent sur le lieu de travail et qui aujourd'hui et demain, un peu plus que d'habitude, le feront la peur au ventre. Nous rappelons, qu'une partie des personnes étrangères sur notre territoire, sont sans titres de séjours à cause des durcissements successifs des politiques migratoires et des conditions de traitement de leur dossier. Les étranger.es ne viennent pas profiter de notre système social, ils et elles viennent travailler, dans les conditions les plus difficiles, la plupart du temps sans aucuns droits, tout en s'acquittant des cotisations et impôts.

Ce sont les guerres, les dérèglements climatiques et la pauvreté qui poussent des milliers de personnes à rejoindre notamment notre pays, souvent au péril de leur vie, pour essayer d'y trouver une existence digne. Il n'y a pas de crise migratoire, il y a une carence des politiques d'accueil structurées au niveau national et européen.

Nos organisations saluent l'initiative des syndicats de cheminots appelant les agents à ne rien faire qui ne soit pas dans leur prérogatives.

Nous demandons la mise en place d'un processus de régularisation par le travail qui soit opérationnel et qui permette aux travailleurs et travailleuses sans titre de séjour de sortir de l'irrégularité.

Nous demandons un plan d'urgence pour renouveler les milliers de titres de séjour en attente dans les préfectures du territoire national.

Nous exigeons des politiques migratoires centrées sur l'accueil, sur le respect des droits humains et la solidarité. Les moyens doivent être prioritairement mis pour répondre aux besoins sociaux des populations, notamment des plus précaires.

Paris, le 18 juin 2025